

LC2

CAPACITES DU CANDIDAT¹

Il est conçu pour compléter le formulaire « Lettre de candidature » (LC1 ou LC1bis). Il ne doit donc pas être signé.

Il permet de s'assurer que le candidat individuel, chacun des membres du groupement, ou, le cas échéant, le(s) sous-traitant(s), dispose(nt) des capacités suffisantes pour l'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

A – Identification de l'acheteur public

→ ((Désignation de l'acheteur public :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ÎLES MARQUISES (CODIM)

→ Coordonnées de l'acheteur public :

- Adresse géographique : Atuona
98741 Hiva Oa
Polynésie française
- Adresse postale : BP 71 Atuona - 98741 Hiva Oa
- Téléphone : + 689 40 927 307
- Adresse courriel : contact@codim.pf

→ Nom, prénom, qualité du signataire du marché : (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur public qu'il représente.)

Benoit KAUTAI, Président de la CODIM

B – Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réalisation des travaux nécessaires à la mise en service d'une centrale hybride à Atuona sur l'île de Hiva Oa.

C – Identification du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

(En cas de candidature d'un groupement d'entreprises, chaque membre de celui-ci remplira un LC2 pour ce qui le concerne.)

→ Nom commercial et dénomination sociale du candidat :


→ H2SE TECH SA

→ Numéro TAHITI (RC VALAIS SUISSE) : CHE-324.736.518

→ Adresse courriel de contact :

→ L.BRUEL@H2SE.CH

¹ Il peut s'agir d'un candidat individuel, du membre d'un groupement ou, le cas échéant, d'un sous-traitant.

	Travaux pour l'hybridation de la centrale électrique d'Atuona – MC_ENE_2025_010_LC2		1/3
	CODIM	Capacité du candidat	

D - Capacités financières² du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

D.1 – Chiffre d'affaires global :

↻ Chiffre d'affaires global sur les *trois* derniers exercices disponibles :

Année (*)	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires Global (en XPF)	N/A	N/A	N/A

D.2 – Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché :

↻ Chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, sur les *trois* derniers exercices disponibles :

Année (*)	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires relatif à l'objet du marché (en XPF)	N/A	N/A	N/A

(*) En cas d'allotissement, le candidat précise le n° du lot auquel il soumissionne.

S'il présente des offres pour plusieurs lots, le candidat ajoute et renseigne autant de lignes que de lots auxquels il soumissionne.



Pour les entreprises nouvellement créées : joindre un justificatif de la date de création de l'entreprise et :

- ↻ renseigner les tableaux **D1** et **D2** sur les seuls exercices (années) effectivement disponibles ;
- ↻ en cas de création dans l'année en cours (à la date limite de réception des dossiers de candidature et d'offres³), joindre une **déclaration appropriée de banque(s)**⁴ ou une **attestation d'assurance pour les risques professionnels**⁵.

D.3 - Assurance pour les risques professionnels

↻ L'acheteur public demande une assurance pour les risques professionnels :

OUI

↻ le candidat **doit fournir une attestation d'assurance en cours de validité** dans son dossier de candidature.

E - Capacités techniques⁶ du candidat (individuel ou membre d'un groupement)

E.2 – Liste des travaux exécutés :

↻ Liste des travaux exécutés au cours des Cinq dernières années :

Année (*)	2020	2021	2022	2023	2024
Pour chaque année indiquée, le candidat atteste fournir la liste correspondante (**)	☒ / NON	☒ / NON	☒ / NON	☒ / NON	☒ / NON

(**) Le candidat barre ou supprime la mention inutile et fournit les éléments demandés.



1° Des **attestations de bonne exécution** doivent être produites pour les **travaux les plus importants**.

2° Ces attestations indiquent le **montant**, l'**époque** et le **lieu d'exécution** des travaux et précisent s'ils ont été effectués **selon les règles de l'art** et menés **régulièrement à bonne fin**.


² Article A 233-1 du CPMP.

³ Date limite de réception des dossiers de candidature pour les procédures restreintes.

⁴ Il s'agit d'un document permettant de démontrer la crédibilité financière d'un candidat ne disposant pas de chiffre d'affaires sur des exercices antérieurs du fait de sa création récente. La forme de ce document est libre.

⁵ Cette attestation a ici encore pour but de démontrer la crédibilité financière d'un candidat en prouvant qu'il pourra supporter financièrement les risques liés à l'exercice de son activité.

⁶ Article A 233-2 du CPMP.

	Travaux pour l'hybridation de la centrale électrique d'Atuona – MC_ENE_2025_010_LC2			OCTOBRE 2025	2/3
	CODIM	Capacité du candidat			

F – Effectifs du candidat

F.1 – Effectifs moyens annuels :

➔ Effectifs moyens annuels sur les trois dernières années :

Année (*)	2022	2023	2024
Effectifs moyens annuels (**)	N/A	N/A	N/A

(**) Le candidat complète le tableau.

F.2 – Importance du personnel d'encadrement :

➔ Importance de l'encadrement sur les trois dernières années :

Année (*)	2022	2023	2024
Nombre de personnels d'encadrement (**)	N/A	N/A	N/A


(**) Le candidat complète le tableau.

G – Autres renseignements relatifs à la capacité financière, technique et professionnelle du candidat (le cas échéant)

L'acheteur public récapitule ci-dessous les autres renseignements ou pièces demandé(e)s, en application des articles A 233-17 et A 233-28, dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fourni(e)s, en annexe du présent document, par le candidat (individuel ou membre du groupement) pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

Cadre réservé à l'acheteur public	Cadre réservé au candidat « Check-list » des éléments fournis
Autres renseignements ou pièces demandé(e)s	
1°	<input type="checkbox"/> OUI
2°	<input type="checkbox"/> OUI
3°	<input type="checkbox"/> OUI

I - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat s'appuie pour présenter sa candidature

 Rubrique à renseigner uniquement dans l'hypothèse où le candidat (individuel ou membre d'un groupement) s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article LP 233-2 du CPMP.

➔ **Désignation du (des) opérateur(s) (*) :**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque opérateur économique, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de l'adresse de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie, son numéro TAHITI.]

- ➔ **AMBI ENERGY SAS** – Leader EPC Construction de centrales PV et Hybride en Nouvelle-Calédonie
- ➔ **NIDEC ASI SA** – Leader intégrateur BESS en Europe et Pacifique
- ➔ (...)

➔ **Nature du lien juridique : (sous-traitance, filiale, société-mère° ...) : partenaires historiques sur tous les projets BESS (Nidec ASI) et centrales photovoltaïques (AMBI Energy SAS)**


(* Joindre, pour chaque opérateur économique, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans les documents de la consultation.

Le candidat (individuel ou membre d'un groupement) sera tenu d'apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre sous la forme par exemple d'un engagement écrit émanant d'une personne ayant la capacité à engager l'opérateur économique concerné.

Lorsque le candidat présente son sous-traitant au moment du dépôt de son offre, le candidat peut utiliser le modèle de déclaration de sous-traitance LC4 comprenant les mentions exigées par l'article LP 421-3.

⁷ Par exemple : bilans ou extraits de bilans [...] (Cf. art. A233-1, 3°)

⁸ Par exemple : Indication des titres d'études et professionnels, équipement technique, certificats de qualification professionnelles, échantillons, etc.

	Travaux pour l'hybridation de la centrale électrique d'Atuona – MC_ENE_2025_010_LC2		OCTOBRE 2025	3/3
	CODIM	Capacité du candidat		